

Bibliothèque
des
**SCIENCES
HUMAINES**

La Grande Transformation

Aux origines
politiques et économiques
de notre temps

par
KARL POLANYI

Traduit par Catherine Malanoud
Préface de Louis Dumont

mrf
Éditions Gallimard

Chapitres 7 à 9

7

SPEENHAMLAND, 1795

La société du XVIII^e siècle résista inconsciemment à tout ce qui cherchait à faire d'elle un simple appendice au marché. Aucune économie de marché n'était concevable qui ne comportât pas un marché du travail; mais la création d'un tel marché, en particulier dans la civilisation rurale de l'Angleterre, n'exigeait rien de moins que la destruction massive de l'édifice traditionnel de la société. Durant la période la plus active de la Révolution industrielle, de 1795 à 1834, la loi de Speenhamland permit d'empêcher la création d'un marché du travail en Angleterre.

Le marché du travail fut en fait le dernier marché à être organisé dans le nouveau système industriel, et cette ultime étape ne fut franchie que lorsque l'économie de marché fut prête à démarrer, et lorsqu'on constata que l'absence de marché du travail était un mal pire même, pour le petit peuple, que les calamités qui devaient accompagner son institution. En définitive, le marché libre du travail, en dépit des méthodes inhumaines que l'on utilisa pour le créer, se révéla financièrement profitable pour tous les intéressés.

C'est alors, et alors seulement, que le problème essentiel devint visible. Les avantages économiques d'un marché libre du travail ne pouvaient compenser la destruction sociale qu'il avait provoquée. Il fallait introduire une réglementation d'un type nouveau qui protégeait à son tour le travail, mais, cette fois, contre le fonctionnement du mécanisme même du marché. Bien que les nouvelles institutions protectrices, telles que les syndicats et les lois sur les fabriques (*factory laws*), répondissent autant que possible aux exigences du mécanisme économique, elles n'en intervinrent pas moins dans l'autorégulation de celui-ci, et pour finir, détruisirent le système.

Dans la logique d'ensemble de cette évolution, la loi de Speenhamland occupe une position stratégique.

En Angleterre, et la terre et la monnaie furent mobilisées avant le travail. Ce dernier était empêché de former un marché national par de strictes restrictions juridiques qui affectaient sa mobilité physique, car l'ouvrier (*laborer*) était pratiquement attaché à sa paroisse. L'*Act of Settlement* de 1662 (loi du domicile) qui posait les règles de ce que l'on appelle le servage paroissial (*parish serfdom*) ne fut assoupli qu'en 1795 : cette mesure aurait rendu possible l'établissement d'un marché national du travail, si la loi de Speenhamland, ou « système des secours » (*allowance system*) n'avait été introduite exactement la même année. Cette loi allait dans la direction contraire : elle visait à un puissant renforcement du système paternaliste de l'organisation du travail tel que l'avaient légué les Tudors et les Stuarts. Les juges (*justices*) du Berkshire, réunis le 6 mai 1795, en un temps de grande détresse, à l'auberge du Pélican, à Speenhamland, près de Newbury, décidèrent qu'il fallait accorder des compléments de salaire (*subsides in aid of wages*) conformément à un barème indexé sur le prix du pain, si bien qu'un revenu minimum devait être assuré aux pauvres *indépendamment de leurs gains*. Voici que ce que disait la fameuse recommandation des magistrats : quand la miche d'un gallon de pain d'une qualité déterminée « coûtera 1 shilling, alors chaque pauvre et industrieuse personne aura pour son soutien 3 shillings par semaine, fournis soit par son travail ou celui de sa famille, soit par une *allocation tirée de l'impôt pour les pauvres* (*poor rates*)¹, et pour le soutien de son épouse et de chaque membre de sa famille, 1 shilling 6 pence; quand la miche d'un gallon coûtera 1 shilling 6 pence, alors il recevra 4 shillings par semaine, plus 1 shilling 10 pence; pour chaque penny dont le prix du pain augmente au-dessus de 1 shilling, il aura 3 pence pour lui-même et 1 penny pour les autres ». Les chiffres variaient quelque peu selon les comtés, mais on adopta dans la plupart des cas le barème de Speenhamland. Il était conçu comme une mesure d'urgence, et son instauration n'eut pas de caractère officiel. Bien que communément appelé « loi », *le barème lui-*

1. Impôt paroissial, perçu par le fonctionnaire appelé surveillant des pauvres (*Overseer of the Poor*) en exécution de la loi sur les pauvres datant d'Elisabeth; il s'agit d'un impôt sur le revenu, mais qui se levait exclusivement, ou presque, sur la propriété immobilière (*N. d. T.*).

même ne fut jamais voté. Pourtant, il devint très vite la loi du pays dans la plupart des campagnes, et même, plus tard, dans un certain nombre de districts manufacturiers. En réalité, l'innovation sociale et économique dont il était porteur n'était rien de moins que le « droit de vivre », et jusqu'à son abrogation, en 1834, il interdit efficacement la création d'un marché concurrentiel du travail. Deux ans plus tôt, en 1832, la bourgeoisie (*middle class*) s'était frayé la voie vers le pouvoir, en partie pour écarter cet obstacle à la nouvelle économie capitaliste. Rien, en vérité, ne pouvait être plus évident : le système salarial exigeait impérativement l'abolition du « droit de vivre », tel qu'il avait été proclamé à Speenhamland : car, dans le nouveau régime de l'homme économique, personne ne travaillerait pour un salaire s'il pouvait gagner sa vie sans rien faire.

Un autre trait de l'annulation de la méthode de Speenhamland fut moins évident aux yeux de la plupart des auteurs du XIX^e siècle, à savoir que c'était dans l'intérêt des salariés eux-mêmes que le système salarial devait être universalisé, même si c'était les priver d'un droit de subsister qui leur était reconnu par la loi. On constatait que le « droit de vivre » était un piège.

Le paradoxe n'était qu'apparent. En principe, Speenhamland signifiait que la loi sur les pauvres devait être appliquée avec générosité – en fait, on lui donna un sens opposé à celui de son intention première. Selon la loi élisabéthaine, les pauvres étaient forcés de travailler pour le salaire, quel qu'il fût, qu'ils pouvaient obtenir, et seuls ceux qui ne pouvaient trouver de travail avaient droit à un secours; aucun secours n'était prévu ni accordé *en complément de salaire*. Selon la loi de Speenhamland, un homme était secouru même s'il avait un emploi, tant que son salaire était inférieur au revenu familial que lui accordait le barème. Aucun travailleur n'avait donc d'intérêt matériel à satisfaire son employeur, son revenu étant le même quel que fût le salaire gagné. Les choses n'étaient différentes que dans le cas où le salaire courant – le salaire réellement payé – dépassait le barème, cas plutôt rare à la campagne, puisque l'employeur pouvait se procurer du travail pour presque n'importe quel salaire; il pouvait payer très peu, le subside tiré de l'impôt mettait les revenus des travailleurs en accord avec le barème. En l'espace de quelques années, la productivité du travail se mit à baisser au niveau de celle des indigents, ce qui fournit aux employeurs une raison supplémentaire pour ne pas augmenter les salaires au-delà de ce que fixait le barème. Car

une fois qu'on ne l'exécutait plus qu'avec une intensité, un soin, une efficacité qui étaient au-dessous d'un certain niveau, le travail ne se distinguait plus de la sinécure, ou d'un semblant d'activité maintenu pour sauvegarder les apparences. Bien qu'en principe le travail fût toujours imposé, en pratique, les secours à domicile se généralisaient, et même quand les secours étaient administrés au sein de l'asile des pauvres, l'occupation forcée des pensionnaires méritait à peine, désormais, le nom de travail. Cela revenait à abandonner la législation des Tudors au nom d'un paternalisme renforcé, et non pas atténué. L'extension des secours à domicile, l'introduction du complément de salaire, augmenté d'allocations distinctes pour l'épouse et les enfants, chacun de ces éléments montant et baissant avec le prix du pain, marquaient le retour spectaculaire, à l'égard du travail, de ce même principe régulateur que l'on était en train d'éliminer rapidement de l'ensemble de la vie industrielle.

Jamais mesure ne fut plus universellement populaire¹. Les parents étaient libres de ne pas s'occuper de leurs enfants, et ceux-ci ne dépendaient plus de leurs parents; les employeurs pouvaient réduire les salaires à volonté, et les ouvriers, qu'ils fussent occupés ou oisifs, étaient à l'abri de la faim; les humanitaristes applaudissaient la mesure comme un acte de miséricorde — sinon de justice —, et les égoïstes se consolait volontiers à la pensée que si elle était miséricordieuse, du moins elle n'était pas libérale; et les contribuables eux-mêmes furent lents à comprendre ce qu'il adviendrait de leurs impôts dans un système qui proclamait le « droit de vivre », qu'un homme gagnât ou non un salaire lui permettant de subsister.

À la longue le résultat fut affreux. S'il fallut un certain temps pour que l'homme du commun perdît tout amour-propre au point de préférer à un salaire le secours aux indigents, son salaire, subventionné sur les fonds publics, était voué à tomber si bas qu'il devait en être réduit à vivre *on the rates*, aux frais du contribuable. Les gens de la campagne se paupérisèrent peu à peu; l'adage disait vrai : « Un jour *on the rates*, toujours *on the rates*. » Sans l'effet prolongé du système des allocations, on ne saurait expliquer la dégradation humaine et sociale des débuts du capitalisme.

L'épisode de Speenhamland révéla aux habitants du pays qui dominait le siècle la vraie nature de l'aventure sociale dans

laquelle ils s'embarquaient. Ni les gouvernements ni les gouvernés n'oublièrent jamais les leçons que comportait ce moment de bonheur illusoire. Si tout le monde vit dans le *Reform Bill* (loi de réforme de la loi électorale) de 1832 et le *Poor Law Amendment Bill* (amendement à la loi sur les pauvres) de 1834¹ le point de départ du capitalisme moderne, ce fut parce qu'ils mirent fin au règne du propriétaire terrien charitable et à son système d'allocations. La tentative faite pour créer un ordre capitaliste dépourvu de marché du travail avait désastreusement échoué. Les lois qui gouvernaient cet ordre s'étaient affirmées et avaient manifesté leur antagonisme radical avec le principe du paternalisme. La rigueur de ces lois était maintenant évidente, et ceux qui les avaient violées en avaient été cruellement punis.

Sous Speenhamland, la société était déchirée par deux influences opposées; l'une émanait du paternalisme et protégeait le travail contre les dangers du système du marché, l'autre organisait les éléments de la production, terre comprise, en un système de marché, dépouillait ainsi le petit peuple de son ancien statut, et le contraignait à gagner sa vie en mettant son travail en vente — et cela, tout en ôtant à ce travail sa valeur marchande. Une nouvelle classe d'employeurs se créait, mais aucune classe correspondante d'employés ne pouvait se constituer. Une gigantesque nouvelle vague d'*enclosures* mobilisait la terre et donnait naissance à un prolétariat rural, auquel la « mauvaise administration de la loi sur les pauvres » interdisait de gagner sa vie par son travail. Rien d'étonnant que les contemporains fussent atterrés par les contradictions apparentes entre une croissance presque miraculeuse de la production et le fait que les masses étaient presque affamées. Dès 1834, la conviction était générale — et passionnée chez de nombreux hommes de réflexion — que tout était préférable à la persistance de Speenhamland. Il fallait, ou bien détruire les machines, comme les luddistes² avaient cherché à le faire, ou bien créer

1. Le *Reform Bill* modifie la loi électorale à la Chambre des Communes en supprimant la représentation de bourgs électoraux trop peu peuplés, en accordant de nouveaux sièges à certaines grandes villes et en constituant des conditions censitaires uniformes d'électorat : le nombre des électeurs atteint ainsi huit cent mille. Le *Poor Law Amendment Bill* supprime le droit à un salaire normal et oblige l'indigent valide à venir gagner l'assistance dans une *workhouse* (N. d. T.).

2. Ainsi nommés d'après un certain Nel Lud qui avait brisé deux métiers en 1779 dans le comté de Leicester, les ouvriers « luddistes » s'étaient acharnés contre les machines; leur mouvement avait duré de 1811 à 1816 (N. d. T.).

1. H. O. MEREDITH, *Outlines of the Economic History of England*, 1908.

un vrai marché du travail. C'est ainsi que l'humanité fut forcée d'emprunter les chemins d'une expérience utopique.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur l'économie de Speenhamland; nous en aurons l'occasion plus loin. À première vue, le « droit de vivre » aurait dû signifier la fin complète du travail salarié. Le salaire courant aurait dû peu à peu tomber jusqu'à zéro et mettre ainsi leur paiement entièrement à la charge de la paroisse, ce qui aurait mis en évidence l'absurdité du dispositif. Mais il s'agissait essentiellement d'une époque précapitaliste, où les gens du peuple avaient encore une mentalité traditionnelle et où leur comportement était loin de dépendre des seuls mobiles monétaires. La grande majorité des campagnards étaient des propriétaires-occupants ou des tenanciers-viagers qui préféraient n'importe quel type d'existence au statut d'indigent, même si ce statut n'était pas délibérément alourdi, comme il advint par la suite, d'incapacités pénibles et ignominieuses. Si les travailleurs avaient eu la liberté de s'associer pour faire avancer leurs intérêts, le système des allocations aurait évidemment pu avoir un effet contraire sur la norme des salaires : car l'action syndicale aurait tiré de grands avantages du secours aux chômeurs qu'impliquait une administration aussi libérale de la loi sur les pauvres. Ce fut probablement là une des raisons des injustes lois de 1799-1800 contre les coalitions (*Anti-Combination Laws*), qui seraient sans cela difficilement explicables, puisque, dans l'ensemble, les magistrats du Berkshire et les membres du Parlement se souciaient les uns et les autres de la situation économique des pauvres, et puisque l'agitation politique s'était apaisée depuis 1797. On pourrait en vérité soutenir que l'intervention paternaliste de Speenhamland appelait les lois contre les coalitions, nouvelle intervention sans laquelle Speenhamland aurait pu avoir pour effet d'augmenter les salaires au lieu de les faire baisser, comme ce fut en fait le cas. De concert avec les lois contre les coalitions dont l'abrogation n'intervint qu'un quart de siècle plus tard, Speenhamland aboutit à ce résultat ironique que la traduction financière du « droit de vivre » finit par ruiner les gens que ce « droit » était censé devoir secourir.

Pour les générations qui suivirent, rien n'aurait pu être plus évident que l'incompatibilité mutuelle qui existait entre des institutions comme le « droit de vivre » et le système salarial, ou, en d'autres termes, que l'impossibilité dans laquelle l'ordre

capitaliste se trouvait de fonctionner tant que les salaires seraient subventionnés sur les fonds publics. Mais les contemporains ne comprenaient pas cet ordre auquel ils préparaient la voie. Ce ne fut que lorsqu'en résulta une grave détérioration de la capacité productive des masses – véritable calamité nationale qui entravait le progrès de la civilisation mécanique – que la nécessité s'imposa à la conscience collective d'abolir le droit inconditionnel qu'avaient les pauvres à un secours. Si l'économie complexe de Speenhamland échappait même à l'entendement des observateurs les plus compétents de l'époque, la conclusion n'en apparaissait que plus irrésistible : l'aide aux salaires devait être porteuse d'un vice propre, puisqu'elle faisait tort, comme par miracle, à ceux-là même qui en bénéficiaient.

Les traquenards du système du marché ne furent pas immédiatement manifestes. Pour bien comprendre cela, il nous faut distinguer entre les diverses vicissitudes auxquelles les travailleurs ont été exposés en Angleterre depuis l'arrivée de la machine : premièrement, celles de la période de Speenhamland, de 1795 à 1834; deuxièmement, les épreuves dues à la loi de réforme de la loi sur les pauvres, dans la décennie qui suivit 1834; troisièmement, les effets délétères du marché concurrentiel du travail après 1834, jusqu'au moment où la reconnaissance des syndicats, dans les années 1870, offrit une protection suffisante. Du point de vue de la chronologie, Speenhamland précéda l'économie de marché; la décennie de la réforme de la loi sur les pauvres fut une étape transitoire en direction de cette économie; la dernière période – qui recouvre partiellement la précédente – fut celle de l'économie de marché proprement dite.

Ces trois périodes sont nettement différentes. Speenhamland se proposait d'empêcher la prolétarianisation du petit peuple, ou, du moins, de la ralentir. Le résultat en fut tout simplement la paupérisation des masses, qui, en cours de route, perdirent presque forme humaine.

En 1834, la réforme de la loi sur les pauvres élimina cet obstacle au marché du travail : le « droit de vivre » fut aboli. La cruauté scientifique de la loi de réforme choqua tant le sentiment public, dans les années 1830 et 1840, et les protestations des contemporains furent si véhémentes, que la postérité se fit de la situation une idée déformée. C'est vrai : nombre des pauvres les plus nécessiteux furent abandonnés à leur sort quand les secours à domicile furent supprimés, et

parmi ceux qui en souffrirent le plus amèrement, se trouvaient les « pauvres méritants », trop fiers pour entrer à l'asile (*workhouse*), qui était devenu le séjour de la honte. Jamais peut-être dans toute l'époque moderne un acte aussi impitoyable de réforme sociale n'a été perpétré; en prétendant simplement fournir un critère du dénuement authentique, avec l'épreuve de la *workhouse*, il écrasa des multitudes de vies. D'aimables philanthropes prônèrent froidement la torture psychologique et la mirent doucement en pratique; ils y voyaient un moyen d'huiler les rouages du moulin du travail. Cependant, le gros des plaintes provenait en réalité de la brutalité avec laquelle on avait extirpé une institution ancienne et appliqué précipitamment une transformation radicale. Disraeli dénonça cette « inconcevable révolution » dans la vie des gens. Pourtant, si l'on n'avait tenu compte que des revenus en argent, on n'aurait pas tardé à estimer que la condition populaire s'était améliorée.

Les problèmes de la troisième période furent incomparablement plus profonds. Les atrocités bureaucratiques commises contre les pauvres au cours des dix années qui ont suivi 1834 par les autorités chargées d'appliquer la nouvelle loi sur les pauvres centralisée, ne furent que sporadiques, et elles n'étaient rien si on les compare aux effets globaux de la plus puissante de toutes les institutions modernes, le marché du travail. Par son ampleur, la menace fut analogue à celle qu'avait présentée Speenhamland, avec cette différence importante que ce n'était pas l'absence, mais la présence d'un marché concurrentiel du travail qui était maintenant la source de danger. Si Speenhamland avait empêché l'apparition d'une classe ouvrière, celle-ci se constituait désormais avec les pauvres au travail sous la pression d'un mécanisme inhumain. Si, avec Speenhamland, on avait pris soin des gens comme de bêtes sans grande valeur, on attendait désormais qu'ils prissent soin d'eux-mêmes, et cela, avec toutes les chances contre eux. Si Speenhamland représentait l'avilissement d'une misère protégée, le travailleur était désormais sans abri dans la société. Si Speenhamland avait abusé des valeurs de la localité, de la famille et du cadre rural, désormais l'homme était coupé de son foyer et de ses parents, arraché à ses racines et à tout milieu qui eût un sens. Bref, si Speenhamland, c'était le pourrissement de l'immobilité, le risque était désormais de mourir de froid.

Il fallut attendre 1834 pour qu'un marché concurrentiel du

travail se constituât en Angleterre; on ne peut donc pas dire que le capitalisme industriel ait existé comme système social avant cette date. Pourtant, l'autoprotection de la société s'instaura presque immédiatement: on assista à l'apparition des lois sur les fabriques, de la législation sociale, et d'un mouvement ouvrier politique et syndical. Ce fut au cours de cette tentative pour conjurer les dangers totalement nouveaux du mécanisme du marché que le mouvement de protection entra inévitablement en conflit avec l'autorégulation du système. Il n'est pas exagéré de dire que l'histoire sociale du XIX^e siècle fut déterminée par la logique du système du marché proprement dit après la libération de celui-ci par la réforme de la loi sur les pauvres en 1834. Le point de départ de cette dynamique fut la loi de Speenhamland.

En avançant qu'étudier Speenhamland, c'est étudier la naissance de la civilisation du XIX^e siècle, ce ne sont pas ses effets économiques et sociaux que nous avons exclusivement à l'esprit, ni même l'influence déterminante de ces effets sur l'histoire politique moderne: c'est le fait que notre conscience sociale sort de ce moule, fait que la génération actuelle méconnaît le plus souvent. Le personnage de l'indigent, qu'on a presque oublié depuis, dominait un débat qui laissa une marque aussi puissante que celle des événements historiques les plus spectaculaires. Si la Révolution française était redevable à la pensée de Voltaire et Diderot, de Quesnay et Rousseau, le débat autour de la loi sur les pauvres forma les esprits de Bentham et Burke, Godwin et Malthus, Ricardo et Marx, Robert Owen et John Stuart Mill, Darwin et Spencer — qui partagèrent avec la Révolution de 1789 la parenté spirituelle de la civilisation du XIX^e siècle. Ce fut durant les décennies postérieures à Speenhamland et à la réforme de la loi sur les pauvres que l'esprit de l'homme, saisi d'une inquiétude nouvelle, se tourna vers sa propre communauté: la révolution que les juges du Berkshire avaient vainement essayé d'endiguer et à laquelle la loi de réforme avait enfin permis d'éclater, fit que les hommes dirigèrent leurs regards sur leur propre être collectif, comme s'ils en avaient auparavant négligé la présence. Un monde fut découvert dont on n'avait pas même suspecté l'existence, celui des lois qui gouvernent une société complexe. Bien que la société, dans ce sens nouveau et distinct, fût d'abord apparue dans le domaine économique, il s'agissait de la totalité.

La forme sous laquelle la réalité en train de naître se présentait

à notre conscience fut celle de l'économie politique. Ses régularités stupéfiantes, ses contradictions renversantes, il fallait, pour les rendre assimilables à des significations humaines, les intégrer dans les schémas de la philosophie et de la théologie. L'obstination des faits, les lois inexorables et brutales qui semblaient abolir notre liberté devaient, d'une façon ou d'une autre, être réconciliées avec elle. Ce fut là le moteur des forces métaphysiques dont se soutenaient en secret positivistes et utilitaristes. Un espoir sans bornes et un désespoir sans limites, tournés vers les régions inexplorées des possibilités humaines, telle fut la réponse ambivalente à ces terribles limitations : un espoir – une vision de perfectibilité – qui, né du cauchemar provoqué par la loi de la population et celle des salaires, s'incarna dans une idée de progrès si encourageante qu'elle paraissait justifier les vastes et pénibles bouleversements à venir ; et un désespoir qui devait se révéler un agent de transformation encore plus puissant.

L'homme dut se résigner à sa perte temporelle : il était voué, soit à interrompre la procréation de son espèce, soit à se condamner sciemment à la liquidation par la guerre, la peste, la faim et le vice. La pauvreté, c'était la nature qui survivait dans la société ; que la question de la quantité limitée de nourriture et du nombre illimité des hommes se soit posée au moment même où nous tombait sur la tête la promesse d'un accroissement sans bornes de nos richesses, voilà qui ne faisait que rendre l'ironie plus amère.

Ce fut ainsi que la découverte de la société s'intégra à l'univers spirituel de l'homme ; mais comment traduire en termes de vie cette réalité nouvelle : la société ? On prit comme guides pratiques les principes moraux de l'harmonie et du conflit, et on les incorpora de force, en leur faisant une extrême violence, à un modèle qui les contredisait presque totalement. L'harmonie, disait-on, était inhérente à l'économie, les intérêts de l'individu et ceux de la communauté étant en définitive identiques – mais cette harmonieuse autorégulation exigeait que l'individu respectât la loi économique, même si celle-ci venait à le détruire. Le conflit, lui aussi, paraissait propre à l'économie, qu'il s'agît de concurrence entre les individus ou de lutte des classes – mais ce conflit pouvait se révéler être seulement le véhicule d'une harmonie plus profonde, et immanente à la société présente, voire future.

Le paupérisme, l'économie politique et la découverte de la

société étaient étroitement liés entre eux. Le paupérisme attirait l'attention sur ce fait incompréhensible que la pauvreté semblait aller de pair avec l'abondance. Ce n'était pourtant que le premier des paradoxes déconcertants auxquels la société industrielle devait affronter l'homme moderne. Ce dernier avait pénétré dans son nouveau séjour par la porte de l'économie, et cette circonstance fortuite conféra son aura matérialiste à l'époque. Rien ne paraissait plus réel à Ricardo et à Malthus que les biens matériels. À leurs yeux, les lois du marché fixaient les limites des possibilités humaines. Godwin croyait en des possibilités illimitées, et il avait donc dû refuser les lois du marché. Que les possibilités fussent limitées, non pas par les lois du marché, mais par celles de la société même, cette découverte fut réservée à Owen, qui, seul, discerna derrière le voile de l'économie de marché cette réalité en train de naître : la société. Mais on oublia ses vues pendant un siècle.

En attendant, ce fut en fonction du problème de la pauvreté que l'on se mit à explorer le sens de la vie dans une société complexe. L'entrée de l'économie politique dans le domaine de l'universel eut lieu selon deux perspectives opposées : celle du progrès et de la perfectibilité, et celle du déterminisme et de la damnation. De même sa traduction dans la pratique se fit dans deux directions opposées : suivant le principe de l'harmonie et de l'autorégulation, et suivant celui de la concurrence et du conflit. Ces contradictions contenaient en germe le libéralisme économique et le concept de classe. Aussi incontestable qu'un événement naturel, un nouvel ensemble d'idées pénétra notre conscience.

ANTÉCÉDENTS ET CONSÉQUENCES

Le système de Speenhamland ne fut à l'origine qu'un expédient. Pourtant, peu d'institutions ont exercé une influence plus décisive que ce système — dont il fallut se défaire avant que l'ère nouvelle pût commencer — sur le destin d'une civilisation tout entière. Produit typique d'une époque de transformation, Speenhamland mérite l'attention de tous ceux qui étudient aujourd'hui les affaires humaines.

En Angleterre, dans le système mercantile, l'organisation du travail reposait sur la loi sur les pauvres et sur le Statut des artisans (*Statute of Artificers*). Parler de « loi sur les pauvres » pour désigner les lois de 1536 à 1601, c'est, de l'aveu général, faire une erreur; ces lois, en réalité, et les amendements qui suivirent, représentaient la moitié du code du travail anglais; l'autre moitié était faite du Statut des artisans de 1563. Celui-ci portait sur les employés; la loi sur les pauvres, sur ce que nous appellerions aujourd'hui les chômeurs et les non-employables (vieillards et enfants exceptés). Plus tard, nous l'avons vu, vint s'ajouter à ces mesures la loi du domicile (*Act of Settlement*) de 1662, qui concernait le lieu de résidence légal des individus et restreignait au maximum leur mobilité. (La nette distinction entre employés, chômeurs et non-employables est, bien sûr, anachronique, car elle implique l'existence d'un système moderne des salaires, système qui ne devait apparaître que quelque deux cent cinquante ans plus tard : si nous utilisons ces termes dans cette présentation très générale, c'est par souci de simplicité.)

Selon le Statut des artisans, l'organisation du travail reposait sur trois piliers : l'obligation de travailler, un apprentissage de sept ans, et l'évaluation annuelle des salaires par des fonctionnaires publics. La loi — il faut le souligner — valait pour les travailleurs agricoles aussi bien que pour les artisans, et on

l'appliqua aux districts ruraux comme aux villes. Pendant quelque quatre-vingts ans, le Statut fut strictement observé; par la suite, les clauses touchant l'apprentissage tombèrent partiellement en désuétude : elles ne concernaient que les métiers traditionnels et ne s'appliquèrent tout simplement pas aux nouvelles industries, telles que celle du coton. De même, après la Restauration (1660), suspendit-on, dans une grande partie du pays, les évaluations annuelles des salaires en fonction du coût de la vie. Les clauses touchant les évaluations ne furent officiellement abrogées qu'en 1813, et celles portant sur les salaires qu'en 1814. Cependant, la règle de l'apprentissage survécut à maints égards au Statut : c'est encore aujourd'hui la pratique générale des métiers qualifiés en Angleterre. Dans les campagnes, l'obligation de travailler disparut peu à peu. On peut pourtant dire que, durant les deux siècles et demi en question, le Statut des artisans fixa les grandes lignes d'une organisation du travail fondée sur les principes de la réglementation et du paternalisme.

Le Statut des artisans était donc complété par les lois sur les pauvres, terme très propre à égarer des oreilles modernes, pour lesquelles *poor* (pauvre) et *pauper* (indigent) se ressemblent beaucoup. En réalité, les gentilshommes d'Angleterre estimaient pauvres toutes les personnes qui ne possédaient pas de revenus suffisants pour vivre dans l'oisiveté. « Pauvre » était donc pratiquement synonyme de « peuple » (« *common people* »), et celui-ci comprenait toutes les classes, sauf celle des propriétaires terriens (il n'y avait guère de marchand prospère qui manquât d'acheter des terres). Si bien que le terme de « pauvre » désignait à la fois tous ceux qui étaient dans le besoin, et tout le peuple, si et quand il était dans le besoin. Cela incluait évidemment les indigents, mais pas eux seuls. Dans une société qui proclamait qu'il y avait place en son sein pour chaque chrétien, il fallait prendre soin des vieillards, des infirmes et des orphelins. Mais il y avait avant tout les pauvres valides, ceux que nous appellerions les chômeurs, l'hypothèse étant qu'ils auraient la possibilité de gagner leur vie par le travail manuel si seulement ils pouvaient trouver un emploi. La mendicité était sévèrement punie; le vagabondage, en cas de récidive, était une infraction capitale. La loi sur les pauvres de 1601 décida que le pauvre valide devait être mis au travail de manière à gagner son entretien, que la paroisse devait assurer; les secours furent carrément mis à la charge de cette dernière, qui reçut pouvoir

de lever les sommes nécessaires par des taxes ou des impôts locaux. Ceux-ci devaient être perçus sur tous les propriétaires et locataires, qu'ils fussent riches ou non, selon le loyer de la terre ou des maisons qu'ils occupaient.

Le Statut des artisans et la loi sur les pauvres donnèrent ensemble ce que l'on pourrait appeler un code du travail. La loi sur les pauvres, cependant, était administrée localement : chaque paroisse – unité minuscule – prenait ses propres dispositions pour mettre les gens valides au travail; pour entretenir un asile de pauvres; pour placer les orphelins et les enfants sans ressources en apprentissage; pour soigner les vieillards et les infirmes; pour enterrer les indigents – et chacune avait son propre barème de taxes. Tout cela paraît impressionnant, mais la réalité était souvent plus modeste : nombre de paroisses ne possédaient pas d'asile; bien plus nombreuses étaient celles qui n'avaient rien prévu de raisonnable pour occuper utilement les gens valides. La paresse des contribuables locaux, l'indifférence des surveillants des pauvres, la dureté de ceux qui tiraient bénéfice du paupérisme, viciaient de mille manières le fonctionnement de la loi. Pourtant, les quelque seize mille instances chargées de la loi sur les pauvres dans le pays réussirent dans l'ensemble à conserver intact le tissu social de la vie villageoise.

L'organisation du chômage et des secours aux pauvres à l'échelon local n'en était pas moins une anomalie patente dans un système national du travail. Le danger que courait une paroisse bien administrée d'être submergée par les indigents professionnels était d'autant plus grand que les dispositions locales concernant les pauvres étaient plus variées. Après la Restauration, on vota l'*Act of Settlement and Removal* (loi du domicile), afin de protéger les « meilleures » paroisses contre l'afflux des pauvres. Plus d'un siècle après, Adam Smith fulmina contre cette loi parce qu'elle immobilisait les gens et les empêchait ainsi de trouver des emplois utiles, de même qu'elle interdisait au capitaliste de trouver des employés. Ce n'était que grâce à la bonne volonté du magistrat local et des autorités paroissiales qu'un homme pouvait résider dans une autre paroisse que la sienne; partout ailleurs, il était passible d'expulsion, même s'il avait bonne réputation et disposait d'un emploi. L'égalité et la liberté qui fondaient le statut juridique des individus étaient par conséquent soumises à des limitations draconiennes. Égaux devant la loi et libres de disposer d'eux-

mêmes, ils n'avaient la liberté ni de choisir leur profession ou celle de leurs enfants ni de s'établir là où il leur plaisait; et ils étaient forcés de travailler. L'ensemble formé par les deux grands statuts élisabéthains et la loi du domicile fut à la fois une charte des libertés du peuple et la consécration de ses incapacités légales.

La Révolution industrielle était déjà bien avancée lorsque, en 1795, les besoins de l'industrie se faisant pressants, la loi de 1662 fut en partie abrogée, le servage paroissial aboli et la mobilité physique du travailleur rétablie. Il était désormais possible de créer un marché du travail à l'échelle nationale. Mais, la même année exactement, on le sait, s'institua une pratique de l'administration de la loi sur les pauvres qui signifiait l'abandon du principe élisabéthain du travail forcé. Speenhamland assura le « droit de vivre »; l'aide aux salaires fut généralisée et on y ajouta les allocations aux familles – toutes choses qui devaient être attribuées sous forme de secours à domicile (*outdoor relief*), c'est-à-dire, sans que le bénéficiaire fût envoyé dans une *workhouse*. Quelque étroit que fût le barème des secours, il suffisait à assurer la subsistance la plus élémentaire. C'était là revenir à l'esprit de réglementation et au paternalisme à outrance, juste au moment où, semblait-il, la machine à vapeur exigeait la liberté à grands cris et où les machines réclamaient des bras humains. La loi de Speenhamland coïncida pourtant dans le temps avec la disparition de la loi du domicile. La contradiction était patente : la loi du domicile était abrogée parce que la Révolution industrielle exigeait un réservoir national d'ouvriers s'offrant à travailler en échange d'un salaire, tandis que Speenhamland érigeait en principe qu'aucun homme ne devait redouter la faim et que la paroisse l'entretiendrait, lui et sa famille, quelle que fût la faiblesse de ses gains. Les deux politiques industrielles étaient totalement contradictoires : qu'attendre d'autre qu'une atrocité sociale de la poursuite simultanée de leur application?

Mais la génération de Speenhamland n'avait pas conscience de ce qui était en marche. À la veille de la plus grande révolution industrielle de l'histoire, on n'apercevait aucun signe, aucun présage. Le capitalisme arriva sans avoir été annoncé. Personne n'avait prévu l'apparition d'une industrie fondée sur la machine; ce fut une surprise complète. En fait, l'Angleterre s'attendait depuis quelque temps à une récession permanente

du commerce extérieur, et, quand le barrage céda, une irrésistible lame de fond balaya le vieux monde, laissant la place nette pour une économie planétaire.

Cela, cependant, personne, jusqu'aux années 1850, n'aurait pu l'annoncer en toute certitude. Ce qui permet de comprendre la recommandation des magistrats de Speenhamland, c'est leur ignorance de ce qu'impliquait globalement l'évolution à laquelle ils devaient faire face. On peut avoir l'impression rétrospective, non seulement qu'ils tentèrent l'impossible, mais encore qu'ils le firent par des moyens dont les contradictions internes auraient dû être évidentes à l'époque. En fait, ils réussirent à atteindre leur but, qui était de protéger le village de la dislocation, tandis que les effets de leur politique n'en furent que plus désastreux dans d'autres directions qu'ils n'avaient pas prévues. La politique de Speenhamland fut le résultat d'une phase précise de la création d'un marché de la force de travail, et c'est à la lumière de l'idée que se faisaient de la situation ceux qui étaient en position de formuler une politique qu'il faut la comprendre. Envisagé sous cet angle, le système des allocations apparaît comme un dispositif ourdi par le pouvoir des propriétaires terriens (*squirearchy*) pour répondre à une situation dans laquelle la mobilité physique ne pouvait plus être refusée à la main-d'œuvre, alors que le *squire* désirait éviter ce bouleversement des conditions locales – augmentation des salaires comprise – que supposait l'acceptation d'un marché national libre du travail.

Ainsi la dynamique de Speenhamland se nourrit des circonstances mêmes qui entourèrent son origine. L'augmentation du paupérisme rural fut le premier symptôme du chambardement qui menaçait. Personne, toutefois, ne semble l'avoir pensé à l'époque. Rien alors de moins évident que la relation entre la pauvreté rurale et l'impact du commerce mondial. Les contemporains n'avaient aucune raison de faire le lien entre le nombre des pauvres dans les villages et le développement du commerce sur les Sept Mers. On attribuait en général l'augmentation inexplicable du nombre des pauvres à la méthode d'administration de la loi sur les pauvres, et cela, non sans de bonnes raisons. En réalité, sous la surface, la croissance sinistre du paupérisme rural était en rapport direct avec la tendance de l'histoire économique en général. Mais cette relation était encore à peine perceptible. Des dizaines d'auteurs explorèrent les canaux par lesquels les pauvres s'infiltraient dans les villages;

et on reste confondu par le nombre comme par la diversité des raisons avancées pour expliquer leur apparition. Et pourtant, seuls quelques rares écrivains mirent à l'époque le doigt sur ces symptômes annonciateurs des dislocations que nous avons coutume d'associer à la Révolution industrielle. Jusqu'en 1785, le public anglais n'eut conscience d'aucun changement majeur dans la vie économique – si ce n'est l'accroissement irrégulier du commerce et l'augmentation du paupérisme.

D'où viennent les pauvres ? C'est la question posée par un flot de brochures qui se fit de plus en plus abondant au fur et à mesure que le siècle avançait. On peut difficilement espérer que les causes du paupérisme et les moyens de le combattre soient distingués les uns des autres, dans une littérature animée par la conviction que, si seulement on pouvait atténuer les maux les plus apparents du paupérisme, celui-ci disparaîtrait tout à fait. Il semble qu'il y ait eu un point sur lequel se faisait l'accord général, à savoir, la grande diversité des causes qui rendaient compte du fait de cet accroissement. Parmi ces causes : la pénurie des grains; des salaires agricoles trop élevés, d'où l'augmentation des prix des produits alimentaires; des salaires agricoles trop faibles; de trop hauts salaires urbains; l'irrégularité de l'emploi dans les villes; la disparition de la petite propriété terrienne (*yeomanry*); l'inaptitude de l'ouvrier urbain aux métiers ruraux; la répugnance des agriculteurs à payer des salaires plus élevés; la crainte qu'éprouvaient les propriétaires terriens de voir réduire les fermages si l'on payait de plus hauts salaires; l'incapacité où était la *workhouse* de concurrencer les machines; l'absence d'économie domestique; des logements incommodes; des régimes alimentaires fondés sur d'étroits préjugés; la toxicomanie. Certains auteurs incriminaient un nouveau type de gros mouton; d'autres, les chevaux, qu'il convenait de remplacer par des bœufs; d'autres encore voulaient que l'on possédât moins de chiens. Certains croyaient que les pauvres devaient manger moins de pain, voire plus du tout, tandis que d'autres estimaient que, même s'ils se nourrissaient du « pain le meilleur », cela « ne devait pas leur être imputé ». Le thé, pensait-on, compromettrait la santé de beaucoup de pauvres, alors que la « bière de ménage » (« *home-brewed beer* ») la rétablirait. Les plus convaincus en l'espèce affirmaient que le thé ne valait pas mieux que le plus mauvais alcool. Quarante ans plus tard, Harriet Martineau croyait encore que, pour réduire le paupérisme, il fallait prêcher

les avantages qu'il y avait à renoncer à l'habitude du thé¹. De nombreux auteurs, c'est vrai, déploraient le déracinement provoqué par les *enclosures*; d'autres insistaient sur le mal fait à l'emploi rural par les fluctuations que connaissaient les manufacturiers. Mais l'impression prévaut dans l'ensemble que le paupérisme était tenu pour un phénomène *sui generis*, pour une maladie sociale due à toutes sortes de causes, dont la plupart ne s'étaient mises à opérer que par l'incapacité où s'était trouvée la loi sur les pauvres d'appliquer le remède approprié.

La bonne réponse était presque certainement que l'aggravation du paupérisme et l'augmentation des taxes tenaient à l'accroissement de ce que nous appellerions aujourd'hui le chômage invisible. Ce fait n'était pas évident à une époque où l'emploi lui-même était, en règle générale, invisible, comme c'était nécessairement le cas, jusqu'à un certain point, dans l'industrie à domicile. Les questions suivantes subsistent cependant : comment expliquer cette augmentation du nombre des chômeurs et des sous-employés ? Et pourquoi les signes annonciateurs de changements imminents dans l'industrie échappèrent-ils à l'attention des observateurs contemporains eux-mêmes ?

L'explication réside d'abord dans les fluctuations excessives que subit au début le commerce, et qui eurent tendance à masquer sa croissance en termes absolus. Si cette dernière rendait compte de l'augmentation de l'emploi, les fluctuations expliquaient celle, bien plus forte, du chômage. Mais alors que l'élévation du niveau général de l'emploi était lente, la montée du chômage et du sous-emploi tendait à être rapide. C'est ainsi que la formation de ce que Friedrich Engels a appelé l'armée industrielle de réserve pesa d'un poids bien plus considérable que la création de l'armée industrielle proprement dite.

La chose eut une conséquence importante : il était aisé de ne pas s'apercevoir qu'il y avait une relation entre le chômage et l'augmentation du commerce global. Si on remarquait souvent que l'accroissement du chômage était dû aux fortes fluctuations du commerce, on ne vit pas que ces fluctuations participaient d'un processus sous-jacent dont l'ampleur était encore plus grande, à savoir, la croissance générale d'un commerce fondé de plus en plus sur les manufactures. Aux yeux des

1. H. MARTINEAU, *The Hamlet*, 1833.

contemporains, il ne paraissait pas y avoir de lien entre ces manufactures, essentiellement urbaines, et la forte augmentation du nombre des pauvres dans les campagnes.

L'accroissement de l'ensemble du commerce fit naturellement gonfler le volume de l'emploi, tandis que la division territoriale du travail, à laquelle venaient s'ajouter des fluctuations marquées du commerce, aboutit à une grave désorganisation des métiers dans les villages comme dans les villes, avec pour résultat une augmentation rapide du chômage. La rumeur disait que l'on trouvait au loin de gros salaires, si bien que les pauvres ne se contentèrent plus de ceux que l'agriculture pouvait leur assurer et qu'ils se mirent à avoir de l'aversion pour ces travaux considérés comme mal rétribués. Les régions industrielles, à cette époque, ressemblaient à un pays neuf, à une autre Amérique qui attirait les émigrants par milliers. La migration s'accompagne d'ordinaire d'une très importante migration en retour. Qu'un pareil reflux vers le village ait sans doute eu lieu, c'est ce que paraît également confirmer le fait que l'on ne releva aucune diminution absolue de la population rurale. Ainsi, on assista à un déracinement cumulatif de la population au fur et à mesure que divers groupes se laissaient attirer pour des périodes variables dans la sphère de l'emploi commercial et industriel, puis étaient abandonnés à la dérive qui les ramenait à leur habitat rural originel.

Une grande partie des dégâts sociaux causés aux campagnes anglaises vinrent d'abord de l'action désorganisatrice que le commerce exerça directement sur la campagne elle-même. La Révolution agraire précéda nettement la Révolution industrielle. La clôture des communaux (*enclosure*) comme les remembrements, qui accompagnèrent un nouveau progrès important des méthodes agricoles, eurent un puissant effet de bouleversement. La guerre menée contre les *cottages*, l'absorption de leurs jardins et de leurs terrains attenants, et la confiscation du droit d'usage des communaux, privèrent l'industrie à domicile de ses deux principaux soutiens : les gains familiaux et l'arrière-plan agricole. Tant que l'industrie à domicile était complétée par les facilités et les commodités qu'apportaient un petit jardin, un bout de terre ou des droits de pâture, le travailleur ne dépendait pas entièrement de ses gains en argent : le champ de pommes de terre ou les oies à plumer, une vache ou même un âne dans les communaux, faisaient toute la différence; et les gains familiaux jouaient

le rôle d'une espèce d'assurance contre le chômage. Il était inévitable que la rationalisation de l'agriculture déracinât le travailleur et mît en cause sa sécurité sociale.

En ville, les effets de ce nouveau fléau qu'était la fluctuation de l'emploi étaient naturellement manifestes. On estimait généralement que le travail dans l'industrie était sans avenir. « Les ouvriers qui sont aujourd'hui pleinement employés peuvent être demain dans la rue à mendier leur pain [...] », écrivait David Davies qui ajoutait : « L'incertitude de la situation des travailleurs est le résultat le plus pervers de ces innovations. » « Quand une ville employée dans une manufacture en est privée, les habitants sont pour ainsi dire frappés de paralysie, et deviennent instantanément une servitude de rente pour la paroisse. Mais le mal ne meurt pas avec cette génération [...] ». En effet, dans le même temps, la division du travail exerce sa vengeance : c'est en vain que l'artisan sans travail retourne dans son village, car « le tisserand ne sait employer ses mains à rien ». L'irréversibilité fatale de l'urbanisation tenait à ce simple fait qu'Adam Smith avait prévu quand il décrivait le travailleur industriel comme intellectuellement inférieur au plus pauvre des travailleurs de la terre, car ce dernier peut d'ordinaire se mettre à n'importe quelle tâche. Et pourtant, jusqu'à l'époque où Adam Smith publia sa *Richesse des Nations*, le paupérisme n'avait pas augmenté de façon alarmante.

Au cours des vingt ans qui suivirent, le tableau changea soudain. Dans les *Thoughts and Details on Scarcity* qu'il soumit à Pitt en 1795, Burke admit qu'en dépit du progrès général, il y avait eu un « récent mauvais cycle de vingt ans ». En vérité, durant les dix années qui suivirent la guerre de Sept Ans (1763), le chômage augmenta de manière notable, à preuve l'augmentation des secours à domicile. On remarqua pour la première fois qu'un boom commercial s'était accompagné des signes d'une détresse croissante chez les pauvres. Cette contradiction apparente devait devenir pour la génération suivante, en Occident, le plus troublant des phénomènes récurrents de la vie sociale. Le spectre de la surpopulation commençait à hanter les esprits. Dans sa *Dissertation on the Poor Laws*, William Townsend lança cet avertissement : « La spéculation mise à part, c'est un fait qu'en Angleterre, nous avons plus de gens que nous n'en pouvons nourrir, et bien plus que nous n'en pouvons employer avantageusement dans le système juridique actuel. » En 1776, Adam Smith reflétait le sentiment

d'un progrès tranquille. Townsend, écrivant seulement dix ans après lui, voyait déjà venir une lame de fond.

Pourtant, bien des événements allaient se produire avant le jour (qui n'arriva que cinq ans plus tard) où un homme aussi éloigné de la politique, aussi aimé du succès, aussi terre-à-terre que l'Écossais Telford, le constructeur de ponts, laissa éclater sa plainte amère et déclara qu'il ne fallait attendre que peu de changements des façons ordinaires de gouverner et que la révolution était l'unique espoir. Un seul exemplaire des *Droits de l'homme et du citoyen* de Paine, envoyé par Telford à son village d'origine, y fit éclater une émeute. Paris catalysait la fermentation de l'Europe.

Canning était convaincu que la loi sur les pauvres avait sauvé l'Angleterre d'une révolution. Il pensait essentiellement aux années 1790 et aux guerres avec la France. Une nouvelle fièvre de clôtures abaissa encore le niveau de vie des pauvres des campagnes. J. H. Clapham, apologiste de ces *enclosures*, reconnut que la « coïncidence est frappante entre la région dans laquelle les salaires ont subi l'augmentation la plus systématique en provenance des impôts [pour les pauvres] et celle du plus grand nombre d'*enclosures* récentes ». En d'autres termes, n'eût été l'aide aux salaires, les pauvres seraient tombés en dessous du niveau de famine dans de vastes zones de l'Angleterre rurale. Les incendies de meules sévissaient. Le *Popgun Plot* (Conspiration des Pétoires) trouva une large créance. Les émeutes étaient fréquentes; et les rumeurs d'émeutes plus fréquentes encore. Dans le Hampshire – et ailleurs aussi –, les tribunaux menacèrent de mort toute tentative de « baisser par la force le prix des marchandises, que ce soit sur le marché ou sur la route »; mais, simultanément, les magistrats du même comté réclamaient instamment l'attribution générale de subventions pour les salaires. À l'évidence, le temps de l'action préventive était venu.

Pourquoi, cependant, entre toutes les lignes de conduite, choisit-on celle qui devait se révéler plus tard la plus impraticable? Considérons la situation et les intérêts en jeu. Le *squire* et le pasteur gouvernaient le village. Townsend résume la situation en disant que le *gentleman* terrien tient les manufactures « à distance convenable », car « il considère que les manufactures fluctuent; que l'avantage qu'il est appelé à en tirer est sans proportion avec la charge que cela doit entraîner pour ses biens [...] ». Cette charge consistait principalement en deux

effets apparemment contradictoires qu'avaient les manufactures, à savoir, l'accroissement du paupérisme et l'augmentation des salaires. Mais ces deux effets n'étaient contradictoires que si l'on supposait l'existence d'un marché concurrentiel du travail, qui aurait bien sûr eu tendance à diminuer le chômage en réduisant les salaires de ceux qui avaient un emploi. En l'absence d'un tel marché – et la loi du domicile était toujours en vigueur –, paupérisme et salaires pouvaient croître simultanément. Dans ces conditions, le « coût social » du chômage urbain était d'abord supporté par le village d'origine, auquel les chômeurs retournaient souvent. Les salaires élevés des villes pesaient d'un poids encore plus lourd sur l'économie rurale. Les salaires agricoles étaient supérieurs à ce que le *farmer* pouvait supporter, quoique inférieurs à ce qui permettait à l'ouvrier agricole de subsister. Il paraît évident que l'agriculture ne pouvait concurrencer les salaires urbains. D'un autre côté, on s'accordait généralement pour penser qu'il fallait abroger – ou, au moins, assouplir – la loi du domicile, de manière à aider les ouvriers à trouver des emplois et les employeurs à trouver des ouvriers. On estimait que cela accroîtrait partout la productivité du travail, accessoirement, et diminuerait le poids réel des salaires. Mais la question immédiate de la différence des salaires entre la ville et le village se ferait encore plus pressante pour ce dernier si l'on permettait aux salaires de « trouver leur propre niveau ». Le flux et le reflux de l'emploi industriel, alternant avec des spasmes de chômage, bouleverseraient plus que jamais les communautés rurales. Il fallait construire une digue protégeant le village de la crue due à la montée des salaires. On devait trouver des méthodes pour défendre le cadre rural contre la dislocation sociale, renforcer l'autorité traditionnelle, empêcher le drainage de la main-d'œuvre rurale, et augmenter les salaires agricoles sans trop écraser l'agriculteur. La loi de Speenhamland fut l'instrument approprié. Jetée dans les eaux turbulentes de la Révolution industrielle, elle était condamnée à provoquer un tourbillon économique. Mais le *squire*, dont les intérêts régnaient sur le village, estimait que, par ses effets sociaux, elle était en mesure d'affronter carrément la situation.

Du point de vue de l'administration de la loi sur les pauvres, Speenhamland représenta un cruel pas en arrière. L'expérience de deux cent cinquante ans avait montré que la paroisse était

une unité trop petite pour administrer la loi sur les pauvres, car on ne pouvait traiter convenablement de cette question tant que l'on ne faisait pas la distinction entre, d'une part, les chômeurs valides et, d'autre part, les personnes âgées, les infirmes et les enfants. C'est comme si aujourd'hui une municipalité essayait de gérer toute seule l'assurance-chômage, ou comme si cette assurance se confondait avec l'aide aux personnes âgées. En conséquence, ce ne fut que dans ces courtes périodes où elle fut à la fois *nationale* et *différenciée* que l'administration de la loi sur les pauvres put être plus ou moins satisfaisante. Une de ces périodes est celle qui va de 1590 à 1640, sous Burleigh et Laud, quand la Couronne administra la loi sur les pauvres par l'intermédiaire des juges de paix et quand fut lancé, en même temps que l'obligation de travailler, un ambitieux programme de construction d'asiles. Mais le Commonwealth (1642-1660) détruisit de nouveau ce que l'on dénonçait désormais comme le gouvernement personnel de la Couronne; et la Restauration, chose assez ironique, compléta l'œuvre du Commonwealth. La loi du domicile de 1662 donna à la loi sur les pauvres la base restreinte de la paroisse, et la législation ne s'intéressa guère au paupérisme avant la troisième décennie du XVIII^e siècle. En 1772, enfin, on commença à faire des efforts dans le sens de la différenciation; des *workhouses*, distinctes des *poorhouses* locales¹, devaient être construites par des unions de paroisses; et on autorisa l'attribution circonstancielle de secours à domicile, car il fallait désormais pour entrer à la *workhouse* faire la preuve que l'on était dans le besoin. En 1782, avec la loi Gilbert², on fit un grand pas pour élargir les unités d'administration en encourageant la création d'unions de paroisses; à cette époque, il fut recommandé aux paroisses de trouver des emplois aux personnes valides des environs. Cette politique devait être complétée par l'attribution de secours à domicile, et même de compléments de salaires, afin de diminuer le coût des secours aux gens valides. Bien que la création d'unions de paroisses ne fut qu'autorisée et non pas obligatoire, c'était là un progrès vers des unités d'administration plus grandes et

1. Les *poorhouses* étaient purement et simplement des asiles, tandis que les pauvres recueillis dans les *workhouses* étaient obligés de travailler (N. d. T.).

2. Votée en 1782, la loi Gilbert donnait aux paroisses la faculté de se grouper en Unions pour la perception et l'emploi des impôts pour les pauvres. Ces Unions avaient pour fonctionnaires des *guardians* et des *overseers* désignés par les juges de paix (N. d. T.).

vers la différenciation des diverses catégories de pauvres secourus. Ainsi, en dépit des défauts du système, la loi Gilbert constitua une tentative dans la bonne direction; et tant que le secours à domicile et les compléments de salaires n'étaient que des auxiliaires d'une législation sociale positive, ils n'étaient pas nécessairement fatals à une solution rationnelle. Speenhamland mit fin au mouvement de réforme. En *généralisant* secours à domicile et compléments de salaires, cette loi n'alla pas (comme on l'a faussement affirmé) dans le sens de la loi Gilbert, mais en renversa tout à fait la tendance et démolit complètement le système de la loi sur les pauvres élisabéthaine. La distinction laborieusement établie entre *workhouse* et *poorhouse* n'eut plus de sens; les diverses catégories d'indigents et de chômeurs valides eurent désormais tendance à se fondre en une masse indifférenciée de pauvreté dépendante. Ce fut le contraire d'un processus de différenciation qui intervint: la *workhouse* fusionna avec la *poorhouse*, et cette dernière tendit de plus en plus à disparaître; et on refit de la paroisse l'unique et ultime unité de ce véritable chef-d'œuvre de dégénérescence institutionnelle.

Speenhamland eut même cette conséquence que la suprématie du *squire* et du pasteur en fut renforcée, à supposer que pareille chose fût possible. La « bienveillance sans discernement du pouvoir », que déploraient les inspecteurs des pauvres, n'aurait pu mieux s'exercer que dans ce rôle de « socialisme tory », où les juges de paix maniaient ce pouvoir bienveillant, tandis que la classe moyenne rurale supportait le poids des impôts locaux. Le gros de la *yeomanry* avait depuis longtemps disparu dans les vicissitudes de la Révolution agricole, et, aux yeux du potentat campagnard, ce qui restait des tenanciers à vie (*lifeholders*) et des propriétaires-occupants tendait à se confondre avec les *cottagers* et les détenteurs de parcelles en une seule couche sociale. Ce potentat ne faisait pas très bien la différence entre les nécessiteux et ceux à qui il arrivait d'être dans le besoin; des hauteurs d'où il observait la vie pénible du village, il ne semblait pas qu'une nette ligne de démarcation séparât les pauvres des miséreux, et, lors d'une mauvaise année, peut-être n'était-il pas excessivement surpris d'apprendre qu'un petit *farmer* allait vivre « des impôts » après avoir été ruiné par leur niveau désastreux. Certes, de tels cas n'étaient pas fréquents, mais leur possibilité même mettait en évidence le fait que nombre de contribuables étaient eux-mêmes pauvres. Dans

l'ensemble, la relation entre le contribuable et l'indigent était quelque peu semblable à celle qui existe à notre époque, entre le détenteur d'un emploi et le chômeur, divers systèmes d'assurances faisant porter à celui qui travaille la charge d'entretenir le chômeur temporaire. Toutefois, le contribuable typique n'avait habituellement pas droit aux secours, et l'ouvrier agricole typique ne payait pas de taxes. Du point de vue politique, Speenhamland renforça l'avantage que le *squire* avait sur les pauvres du village, tandis qu'il affaiblissait celui de la classe moyenne rurale.

C'était l'économie proprement dite du système qui en était l'élément le plus insensé. À la question: « Qui paye pour Speenhamland? » il était pratiquement impossible de répondre. Bien sûr, l'essentiel de la charge incombait directement aux contribuables. Mais les agriculteurs trouvaient une compensation partielle dans les bas salaires qu'ils avaient à verser à leurs ouvriers – bas salaires qui résultaient en droite ligne du système de Speenhamland. En outre, le *farmer* obtenait fréquemment la remise d'une partie de ses impôts, à condition qu'il fût disposé à employer un villageois qui, autrement, aurait dû être secouru. D'où, à mettre au débit du système, des cuisines et des cours de fermes surpeuplées de bras inutiles, dont certains ne faisaient guère de zèle. Quant au travail de ceux qui étaient effectivement secourus, on pouvait l'obtenir pour encore moins cher. Il leur fallait souvent travailler tour à tour dans différents endroits comme *roundsmen*, payés seulement en nourriture, ou vendus aux enchères dans l'enclos à bestiaux du village pour quelques pences par jour. Ce que valait ce travail sous contrainte, pour ainsi dire servile¹, c'est une autre question. Pour couronner le tout, des aides aux loyers étaient parfois attribuées aux pauvres, alors que les propriétaires sans scrupules des *cottages* faisaient de l'argent en demandant pour ces logements insalubres des loyers exorbitants; il est probable que les autorités du village fermaient les yeux aussi longtemps que les impôts sur ces taudis continuaient à être versés. Qu'un tel enchevêtrement d'intérêts sape tout sens des responsabilités financières et encourage toutes sortes de petites corruptions, c'est l'évidence.

1. K. Polanyi parle ici d'*indented labor* (on dit plus couramment *indentured labor*). Il s'agit d'un engagement de longue durée, plus ou moins d'une mise en gage de soi-même comme travailleur, par exemple en paiement d'une dette. Cela a été le cas des condamnés à mort dont la peine était commuée en *colonial indenture*, ainsi que de Chinois ou d'Indiens qui, après l'abolition de l'esclavage, ont été amenés dans les colonies anglaises, françaises ou hollandaises pour y travailler (N. d. T.).

En un sens plus large, pourtant, Speenhamland fut payant. Ce système débuta sous forme d'aide aux salaires, apparemment au bénéfice des salariés, mais, de fait, en utilisant des ressources publiques pour subventionner les employeurs. Car le système des allocations eut pour effet principal de faire baisser les salaires au-dessous du niveau de subsistance. Dans les régions entièrement paupérisées, les agriculteurs ne se souciaient pas d'employer des ouvriers agricoles qui possédaient encore une parcelle de terre « parce qu'aucun détenteur de bien n'avait droit aux secours paroissiaux, et le salaire normal était si bas que, sans un secours de quelque sorte, il ne suffisait pas à un homme marié ». Il en résultait que, dans certaines régions, seuls ceux qui bénéficiaient d'un secours avaient une chance d'être employés; ceux qui cherchaient à éviter de vivre aux frais des contribuables, et à gagner leur vie par leurs propres efforts n'étaient guère en mesure de trouver du travail. Dans l'ensemble du pays, cependant, la grande majorité de travailleurs appartenait sans doute à ce dernier groupe, et les employeurs, en tant que classe, faisaient sur chacun d'entre eux un bénéfice supplémentaire, puisqu'ils profitaient de la faiblesse des salaires sans avoir à y remédier en faisant appel au produit des impôts. Un système aussi antiéconomique était à la longue condamné à affecter la productivité du travail, et à provoquer une diminution des salaires normaux, puis, pour finir, du barème même fixé par les magistrats au bénéfice des pauvres. Dès les années 1820, le barème du pain était en fait rogné dans divers comtés, et les misérables revenus des pauvres s'en trouvèrent encore plus réduits. Entre 1815 et 1830, le barème de Speenhamland, qui était à peu près le même dans tout le pays, fut amputé de presque un tiers (réduction, elle aussi, pratiquement universelle)... Clapham se demande si le fardeau total des impôts a été aussi lourd qu'auraient pu le faire croire les protestations qui éclatèrent assez soudainement. Il a raison. Car si l'augmentation des impôts fut spectaculaire, si elle doit avoir été ressentie dans certaines régions comme une calamité, il semble fort probable que ce qui était à l'origine de l'agitation, ce n'était pas tant le fardeau lui-même que l'effet économique de l'aide aux salaires sur la productivité du travail. L'Angleterre méridionale, qui fut le plus durement frappée, ne versait pas tout à fait 3,3 % de son revenu en impôts pour les pauvres — charge que Clapham estimait très tolérable, étant donné qu'une partie considérable de cette somme « aurait dû aller aux pauvres

sous forme de salaires ». En fait, dans les années 1830, le total des impôts ne cessa de diminuer, et, compte tenu de l'augmentation du bien-être national, il est probable que leur poids relatif diminua lui aussi encore plus vite. En 1818, les sommes effectivement dépensées en secours aux pauvres représentèrent au total près de huit millions de livres; en 1826, elles avaient régulièrement baissé jusqu'à ne plus représenter que moins de six millions, alors que le revenu national s'élevait rapidement. Et pourtant les critiques contre Speenhamland se faisaient de plus en plus violentes, car, semble-t-il, la déshumanisation des masses commençait à paralyser la vie nationale et, notamment, à entraver les énergies de l'industrie elle-même.

Speenhamland précipita une catastrophe sociale. Nous avons pris l'habitude de récuser les sombres descriptions des débuts du capitalisme en n'y voyant que des prétextes à attendrissements faciles. Mais rien ne justifie cette attitude. Le tableau que peint Harriet Martineau, apôtre ardent de la réforme de la loi sur les pauvres, coïncide avec celui des propagandistes chartistes, organisateurs du tollé contre cette même loi. Les faits publiés dans le fameux *Report of the Commission on the Poor Law* (1834), qui préconisait l'abrogation immédiate de la loi de Speenhamland, auraient pu servir de matériaux à la campagne de Dickens contre la politique de cette commission. Ni Charles Kingsley ni Friedrich Engels, ni Blake ni Carlyle, ne se trompèrent en estimant que l'image même de l'homme avait été profanée par une terrible catastrophe. Et plus impressionnant encore que les cris de souffrance et de colère poussés par les poètes et les philanthropes fut le silence glacial qu'observèrent Malthus et Ricardo sur les spectacles d'où était née leur philosophie de perdition séculière.

Le bouleversement social provoqué par la machine, les conditions dans lesquelles l'homme était désormais condamné à la servir, eurent de nombreuses conséquences, sans aucun doute inévitables. La civilisation rurale de l'Angleterre était dépourvue de ce milieu urbain d'où sortirent plus tard les villes industrielles du Continent¹. Il n'existait dans les nouvelles villes aucune bourgeoisie urbaine établie, aucun de ces noyaux d'artisans et d'ouvriers, de respectables petits-bourgeois et citadins,

1. Le professeur Usher situe aux environs de 1795 les débuts de l'urbanisation générale.

par l'entremise desquels auraient pu s'assimiler ces grossiers *laborers* qui – attirés par les hauts salaires ou chassés de la terre par les machinations des clôturiers – trimaient dans les premières usines. La ville industrielle des Midlands et du Nord-Ouest était un désert culturel; ses taudis ne faisaient que refléter son manque de traditions et l'absence de ce respect de soi qui fait le citoyen. Jeté dans le morne borbier de la misère, le paysan immigrant, voire l'ancien franc-tenancier (*yeoman*) ou tenancier censitaire (*copyholder*), se transformait bientôt en un indéfinissable animal de la fange. Ce n'était pas qu'il fût trop peu payé, ou même qu'il travaillât trop longtemps – bien que ce fût souvent le cas, et à l'excès – mais il vivait maintenant dans des conditions matérielles qui étaient la négation de ce qui fait la forme humaine de la vie. Les Nègres des forêts d'Afrique, qui se retrouvaient en cage, et qui étouffaient, pantelants, dans la cale d'un navire négrier, ont pu éprouver ce qu'éprouvaient ces gens-là. Et tout cela, pourtant, n'était pas irrémédiable. Tant qu'un homme avait un statut à quoi se raccrocher, un modèle fixé par ses parents ou par ses camarades, il pouvait se battre pour le conserver et retrouver son âme. Mais dans le cas du *laborer*, cela ne pouvait se faire que d'une seule façon : en se constituant membre d'une nouvelle classe. À moins d'être capable de gagner sa vie par son propre travail, il n'était pas un ouvrier, mais un indigent. Le réduire artificiellement à cet état, ce fut la suprême abomination de Speenhamland. Cet acte d'humanitarisme ambigu empêcha les *laborers* de se former en classe économique et les priva ainsi du seul moyen d'éviter le sort auquel ils étaient condamnés dans la grande machine économique.

Speenhamland fut un instrument infaillible de la démoralisation populaire. Si une société humaine est une machine qui agit d'elle-même pour perpétuer les modèles sur lesquels elle est construite, Speenhamland fut un automate destiné à détruire les modèles susceptibles de fonder n'importe quel type de société. Cette loi ne fit pas qu'encourager les tire-au-flanc et ceux qui voulaient tirer parti de leur insuffisance prétendue, elle augmenta les séductions du paupérisme pour un homme au moment critique précisément où il s'efforçait d'échapper au sort des misérables. Une fois l'homme entré à l'asile (il y échouait d'ordinaire si lui et sa famille avaient passé un certain temps « à vivre des impôts »), il était pris au piège et pouvait rarement en sortir. Les convenances et l'amour-propre nés de

siècles d'une vie posée se dégradèrent rapidement dans la promiscuité de la *poorhouse*, où un homme devait veiller à ce qu'on ne le crût pas plus à l'aise que son voisin, de peur d'être contraint de se mettre à chercher du travail au lieu de fainéanter au bercail grâce à l'assistance communale. « L'impôt pour les pauvres était devenu un butin public [...]. Pour obtenir leur part, les brutaux rudoyaient les administrateurs, les débauchés exhibaient leurs bâtards, qu'il fallait nourrir, les paresseux se croisaient les bras et attendaient le moment d'en bénéficier; garçons et filles ignorants se mariaient grâce à elle; les braconniers, les voleurs et les prostituées l'extorquaient par l'intimidation; les juges de campagne la prodiguaient pour se rendre populaires, et les *guardians*, par commodité. C'était ainsi que fonctionnait le fonds [de secours][...]. » « Au lieu du nombre juste d'ouvriers qu'il lui fallait pour cultiver sa terre – ouvriers payés par lui-même –, l'agriculteur était tenu d'en prendre le double, dont les salaires étaient payés en partie sur les impôts; et ces hommes, employés à son corps défendant, échappaient à son autorité – ils travaillaient ou non, à leur guise –, laissaient se dégrader la qualité de sa terre, et le mettaient hors d'état d'employer de meilleurs *laborers* qui auraient travaillé dur pour conserver leur indépendance. Ces meilleurs tombaient au niveau des pires; le *cottager* contribuable, après avoir lutté en vain, allait solliciter un secours à la caisse paroissiale [...]. » Ainsi parle Harriet Martineau¹. Les timides libéraux qui sont venus après elle ont été ingrats envers la mémoire de cet apôtre de leur credo qui parlait franchement. Et pourtant ses exagérations mêmes, désormais redoutables à leurs yeux, mettent en relief ce qui doit l'être. Elle appartenait elle-même à cette classe moyenne qui vivait difficilement et que sa pauvreté décente ne rendait que plus sensible à la complexité morale de la loi sur les pauvres. Elle comprenait et exprimait clairement le besoin qu'avait la société d'une nouvelle classe, une classe de « travailleurs indépendants ». C'étaient les héros de ses rêves, et elle fait dire fièrement à l'un d'entre eux – un chômeur chronique qui refuse d'être secouru –, s'adressant à un de ses collègues qui a décidé de l'être : « C'est là ma position, et je défie quiconque de me mépriser. Je pourrais placer mes enfants au milieu de la nef de l'église et défier quiconque de se gausser

1. H. MARTINEAU, *History of England During the Thirty Years Peace (1816-1846)*, 1849.

d'eux à propos de la place qu'ils ont dans la société. Il peut y avoir des gens plus sages; il peut y en avoir beaucoup de plus riches; mais il n'y en a pas de plus honorables.» Les importants de la classe dirigeante étaient encore loin de saisir que l'on avait besoin de cette nouvelle classe. Miss Martineau soulignait « l'erreur vulgaire de l'aristocratie, qui imagine qu'une seule classe existe dans la société au-dessous de la classe fortunée avec laquelle ses affaires la contraignent à frayer ». Lord Eldon, déplorait-elle, comme d'autres qui devraient être mieux avisés, « incluait sous une seule rubrique [“ les basses classes ”] toute personne située au-dessous des banquiers les plus riches : manufacturiers, commerçants, artisans, ouvriers et indigents [...] »¹. Mais c'était de la distinction entre ces deux dernières catégories, affirmait-elle avec passion, que dépendait l'avenir de la société. « En dehors de la distinction entre souverain et sujet, écrit-elle, il n'existe pas en Angleterre de différence sociale aussi large que celle qui sépare le travailleur indépendant de l'indigent; et on est tout aussi ignorant qu'immoral et impolitique en les confondant. » Évidemment, de tels propos ne correspondaient guère aux faits; Speenhamland avait annulé la différence entre ces deux couches. Il s'agissait plutôt de l'affirmation d'une politique qui se fondait sur une prévision prophétique. Cette politique était celle des commissaires de la réforme de la loi sur les pauvres; la prophétie annonçait un marché du travail libre et concurrentiel avec comme conséquence la naissance d'un prolétariat industriel. L'abolition de Speenhamland fut le vrai acte de naissance de la classe ouvrière moderne, que ses intérêts immédiats destinaient à devenir la protectrice de la société contre les dangers intrinsèques d'une civilisation de la machine. Mais, quoi que leur réservât l'avenir, ce fut ensemble que classe ouvrière et économie de marché apparurent dans l'histoire. La haine pour les secours publics, la méfiance envers l'action de l'État, l'accent mis sur la respectabilité et l'indépendance, ressemblaient des générations durant caractéristiques de l'ouvrier britannique.

L'abrogation de Speenhamland fut l'œuvre d'une nouvelle classe qui faisait son entrée sur la scène de l'histoire : la bourgeoisie anglaise. Le corps des propriétaires fonciers (*squires*) ne pouvait accomplir la tâche que ces classes étaient destinées à remplir : transformer la société en économie de marché. Avant

1. H. MARTINEAU, *The Parish*, 1833.

que cette transformation soit en bonne voie, il fallut abroger des douzaines de lois et en voter des douzaines d'autres. Le *Parliamentary Reform Bill* de 1832 priva les bourgs pourris de leur représentation et donna une fois pour toutes le pouvoir aux roturiers au sein de la Chambre des Communes. Leur premier grand acte de réforme fut l'abolition de Speenhamland. Maintenant que nous percevons bien à quel point les méthodes paternalistes que supposait cette loi s'étaient incorporées à la vie du pays, nous pouvons comprendre pourquoi les partisans, même les plus radicaux, de la réforme hésitèrent à proposer une période de transition inférieure à dix ou quinze ans. En réalité, la réforme intervint avec une brusquerie qui rend absurde la légende des Anglais qui font les choses pas à pas, légende que l'on cultiva par la suite lorsqu'on eut besoin d'arguments contre une réforme radicale. Le choc brutal causé par cet événement hanta des générations durant les rêves éveillés de la classe ouvrière anglaise. Et pourtant, cette opération déchirante dut son succès à la conviction profonde des larges couches de la population – comprenant les ouvriers eux-mêmes – qui croyaient que le système qui, selon toutes apparences, les aidait, en vérité les dépouillait, et que le « droit de vivre » était la maladie qui conduisait à la mort.

La nouvelle loi stipulait qu'à l'avenir aucun secours à domicile ne serait accordé. Son administration était nationale et différenciée. À cet égard également, ce fut une réforme complète. Il fut naturellement mis fin à l'aide aux salaires. L'épreuve d'entrée à la *workhouse* fut rétablie, mais dans un sens nouveau. C'était maintenant au candidat de décider s'il était démuné de toutes ressources au point de fréquenter de son propre gré un abri dont on faisait délibérément un lieu d'horreur. La *workhouse* fut frappée d'un stigmatisme; et y résider devint une torture morale et psychologique, alors même que l'on y satisfaisait aux exigences de l'hygiène et de la décence – et que l'on utilisait en vérité ces exigences comme prétexte à d'autres dépossessions. Ce n'étaient ni les juges de paix ni les inspecteurs locaux qui devaient appliquer la loi, mais des autorités à la compétence plus large – les *guardians* – qui exerçaient une surveillance centrale dictatoriale. On fit de l'enterrement même d'un indigent un acte par lequel les hommes, ses semblables, renonçaient jusque dans la mort à être solidaires de lui.

En 1834, le capitalisme industriel était prêt à prendre le départ, et ce fut la réforme de la loi sur les pauvres. La loi de

Speenhamland, qui avait protégé l'Angleterre rurale — donc, la population laborieuse en général — contre la pleine force du mécanisme de marché, rongé la société jusqu'à la moelle. Au moment de son abrogation, des masses énormes de travailleurs ressemblaient plus aux spectres qui peuvent hanter un cauchemar qu'à des êtres humains. Mais si les ouvriers étaient physiquement déshumanisés, les classes possédantes étaient moralement dégradées. L'unité traditionnelle d'une société chrétienne faisait place chez les gens cossus au refus de reconnaître leur responsabilité dans la situation où se trouvaient leurs semblables. Les « Deux Nations » prenaient forme. À l'ahurissement des esprits réfléchis, une richesse inouïe se trouvait être inséparable d'une pauvreté inouïe. Les savants proclamaient à l'unisson que l'on avait découvert une science qui ne laissait pas le moindre doute sur les lois qui gouvernaient le monde des hommes. Ce fut sous l'autorité de ces lois que la compassion fut ôtée des cœurs et qu'une détermination stoïque à renoncer à la solidarité humaine au nom du plus grand bonheur du plus grand nombre acquit la dignité d'une religion séculière.

Le mécanisme du marché s'affirmait et réclamait à grands cris d'être achevé : il fallait que le travail des hommes devînt une marchandise. Le paternalisme réactionnaire avait en vain cherché à résister à cette nécessité. Échappés aux horreurs de Speenhamland, les hommes se ruèrent aveuglément vers le refuge d'une utopique économie de marché.

PAUPÉRISME ET UTOPIE

Le problème de la pauvreté gravitait autour de deux sujets en étroite relation l'un avec l'autre : le paupérisme et l'économie politique. Bien que nous ayons l'intention de traiter séparément de leur impact sur la conscience moderne, ils font partie d'un tout indivisible, la découverte de la société.

Jusqu'à l'époque de Speenhamland, il avait été impossible de trouver une réponse à la question de savoir d'où venaient les pauvres. Il y a pourtant un accord général chez les penseurs du XVIII^e siècle : paupérisme et progrès sont inséparables. Ce n'est pas dans les régions stériles ou au milieu des nations les plus barbares que les pauvres sont les plus nombreux, mais dans celles qui sont les plus fertiles et les plus civilisées, écrit John M'Farlane en 1782. L'économiste italien Giammaria Ortes proclame comme un axiome que la richesse d'une nation correspond à sa population; et que sa misère correspond à sa richesse (1774). Et même Adam Smith déclare, à sa manière prudente, que ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires sont les plus élevés. M'Farlane n'avance donc pas une opinion insolite quand il exprime sa conviction que, maintenant que l'Angleterre s'approche du méridien de sa grandeur, le « nombre des pauvres continuera à augmenter »¹.

D'ailleurs, pour un Anglais, prévoir la stagnation du commerce, c'est simplement faire écho à une opinion très répandue. Si la croissance des exportations au cours du demi-siècle précédant 1782 est frappante, les hauts et les bas du commerce le sont plus encore. Il commençait tout juste à reprendre après un marasme qui avait réduit le chiffre des

1. J. M'FARLANE, *Enquiries Concerning the Poor*, 1782. Voir aussi la remarque de la rédaction, de Postlethwayt, dans le *Universal Dictionary* de 1757 sur la loi hollandaise sur les pauvres du 7 octobre 1531.

exportations au niveau qu'il avait presque un siècle auparavant. Pour les contemporains, la grande expansion du commerce et l'accroissement apparent de la prospérité nationale qui avait suivi la guerre de Sept Ans voulaient purement et simplement dire que l'Angleterre avait elle aussi sa chance après le Portugal, l'Espagne, la Hollande et la France. Cette croissance rapide appartenait maintenant au passé, et il n'y avait aucune raison de croire que le progrès continuerait, ce progrès qui semblait n'être que la conséquence d'une guerre qu'on avait gagnée. Presque tout le monde, comme nous l'avons vu, attendait un fléchissement du commerce.

En réalité, la prospérité était là, au tournant du chemin, une prospérité de proportions gigantesques, qui était destinée à devenir une nouvelle forme de vie, non pas pour un seul pays, mais pour l'humanité tout entière. Mais ni les hommes d'État ni les économistes n'en avaient la moindre prémonition. Pour ce qui est des hommes d'État, ils ont pu y être indifférents, car pour deux générations encore la montée vertigineuse des chiffres du commerce n'a fait qu'atténuer la misère populaire. Mais, dans le cas des économistes, cela a été singulièrement malheureux, parce qu'ils ont échafaudé l'ensemble de leur système théorique pendant cette crue d'« anormalité », alors qu'un accroissement formidable du commerce et de la production se trouvait accompagné d'une énorme augmentation de la misère humaine — en effet, les faits apparents sur lesquels étaient fondés les principes de Malthus, de Ricardo et de James Mill reflétaient seulement des tendances paradoxales qui ont prévalu pendant une période de transition nettement définie.

La situation était certes déconcertante. C'est dans la première moitié du XVI^e siècle que les pauvres avaient fait leur première apparition en Angleterre; ils étaient devenus voyants en tant qu'individus non rattachés au manoir, « ou à tout autre supérieur féodal » et leur transformation progressive en classe de travailleurs libres a résulté de la combinaison de la féroce persécution du vagabondage et de l'encouragement donné à l'industrie du pays, puissamment aidée par l'expansion continue du commerce extérieur. Au cours du XVII^e siècle, le paupérisme est mentionné plus rarement, et même la mesure tranchante de la loi du domicile a été adoptée sans discussion publique. Quand, à la fin du siècle, la discussion reprit, l'*Utopie* de Thomas More et les anciennes lois sur les pauvres dataient de

plus de cent cinquante ans, la dissolution des monastères et la rébellion de Kett étaient depuis longtemps oubliées. Il y avait toujours eu, çà et là, pendant cette période, des clôturages et des accaparements, par exemple sous le règne de Charles I^{er}, mais, dans leur ensemble, les nouvelles classes s'étaient installées. En outre, tandis que, au milieu du XVI^e siècle, les pauvres constituaient un danger pour la société sur laquelle ils s'abattaient comme une armée ennemie, à la fin du XVII^e siècle ils ne faisaient sentir leur poids qu'à la fiscalité locale. D'autre part, la société n'est plus une société semi-féodale, mais une société semi-commerciale, dont les membres représentatifs sont en faveur du travail pour lui-même et ne peuvent accepter ni l'opinion médiévale que la pauvreté n'est pas un problème, ni celle des heureux clôturiers qui pensent que les chômeurs ne sont que des fainéants valides. À partir de ce moment, les idées sur le paupérisme ont commencé à refléter une perspective philosophique, comme l'avaient fait auparavant les questions théologiques. Les opinions sur les pauvres sont de plus en plus à l'image des idées sur l'existence. D'où la diversité et la confusion apparentes de ces idées, mais aussi leur intérêt exceptionnel pour l'histoire de notre civilisation.

Les quakers, qui ont été des pionniers dans l'exploration des possibilités modernes d'existence, ont reconnu les premiers que le chômage involontaire devait résulter de quelque défaut dans l'organisation du travail. Avec leur foi solide dans les méthodes qu'ils suivaient déjà dans les affaires, ils ont appliqué à leurs pauvres ce principe d'« aide-toi toi-même » collectif qu'ils pratiquaient à l'occasion comme objecteurs de conscience, quand ils voulaient éviter de soutenir les autorités en payant leur pension en prison. Un quaker plein de zèle, Lawson, publia un *Appel au Parlement concernant les Pauvres pour qu'il n'y ait pas de mendiant en Angleterre* (*Appeal to the Parliament concerning the Poor that there be no beggar in England*) comme une « Plateforme », dans laquelle il proposait d'établir des Bourses du travail (*Labor Exchanges*) au sens actuel des agences publiques pour l'emploi. C'était en 1660; dix ans plus tôt, Henry Robinson avait proposé un « Bureau d'adresses et de rencontres ». Mais des méthodes plus terre-à-terre avaient la faveur du gouvernement de la Restauration; la tendance de la loi du domicile (*Act of Settlement*) de 1682 allait directement à l'encontre de tout système rationnel de bourses du travail, qui auraient pu créer un marché du travail plus large; le *settlement*

(domiciliation), terme utilisé pour la première fois dans l'Acte, liait le travail à la paroisse.

Après la Glorieuse révolution (1688), la philosophie quaker a produit en John Bellers un véritable devin du cours que devaient prendre les idées sociales dans un avenir lointain. C'est dans l'atmosphère des Assemblées pour les souffrances¹, dans lesquelles des statistiques servaient souvent, maintenant, à donner une précision scientifique aux actions religieuses d'assistance, qu'est née en 1695 sa proposition d'établir des *Colleges of Industry*; là, les loisirs forcés des pauvres pourraient être mis à profit. Ce projet ne repose pas sur les principes d'une Bourse du travail, mais sur ceux, tout différents, de l'échange de travail. La première est associée à l'idée habituelle de trouver un employeur pour le chômeur; le second n'implique rien de moins que ceci : les travailleurs n'ont pas besoin d'employeur aussi longtemps qu'ils peuvent échanger directement leurs produits. « Le travail des pauvres étant les mines des riches », comme le disait Bellers, pourquoi ne seraient-ils pas capables de subvenir à leurs besoins en exploitant ces richesses à leur propre bénéfice, laissant même des surplus? Il n'est besoin que de les organiser en un « *College* » ou corporation, où ils pourront mettre leurs efforts en commun. Ce projet a été au cœur de toute la pensée socialiste ultérieure concernant la pauvreté, qu'elle ait pris la forme des *Villages of Union* d'Owen, des Phalanstères de Fourier, des Banques d'Échange de Proudhon, des Ateliers nationaux de Louis Blanc, des *Nationale Werkstätten* de Lassalle, ou, encore, des plans quinquennaux de Staline. Le livre de Bellers contenait en germe la plupart des propositions qui ont eu un rapport avec la solution de ce problème depuis que les grands bouleversements créés par la machine dans la société moderne ont commencé à se produire. « Cette association, ce collège, va faire du travail, et non de l'argent, le critère par lequel évaluer toutes les choses nécessaires... » Il était prévu sous la forme d'un « collègue de toutes sortes de métiers utiles qui travailleraient sans relâche l'un pour l'autre... ». La liaison entre bons de travail (*labor-notes*), entraide et coopération est significative. Les travailleurs, au nombre de trois cents, devaient se suffire à eux-mêmes et travailler en commun pour gagner tout juste leur vie, « ce que quiconque fait de plus doit être

1. *Meeting of Sufferings* : assemblée créée en 1675 dans le but de secourir les quakers persécutés et leurs familles.

payé ». C'est ainsi que se combinaient les rations de subsistance et une paie suivant les résultats obtenus. Dans le cas de certaines expériences mineures d'entraide, le surplus financier était revenu à l'Assemblée pour les souffrances et avait été dépensé au profit d'autres membres de la communauté religieuse. Ce surplus devait avoir un grand avenir : l'idée neuve du profit était la panacée de cette époque. Le projet national de Bellers pour l'assistance au chômage devait en fait être mis en action pour le profit par les capitalistes !

La même année (1696), John Cary lança la *Bristol Corporation for the Poor* qui, après quelques succès au départ, ne parvint pas à rapporter des profits comme le firent, en fin de compte, toutes les autres entreprises du même genre. Pourtant, la proposition de Bellers était bâtie sur la même hypothèse que le système de taxe de travail de John Locke, selon lequel les pauvres du village devaient être assignés aux payeurs d'impôts locaux pour travailler pour eux, dans la proportion dans laquelle ces derniers contribuaient aux taxes. C'est l'origine du système, voué à l'échec, des *roundsmen*, pratiqué sous la loi Gilbert. L'idée qu'on pouvait faire rapporter le paupérisme s'était fermement implantée dans les esprits.

C'est un siècle plus tard, exactement, que Jeremy Bentham, le plus prolifique de tous les faiseurs de projets pour la société, forma le plan d'utiliser à grande échelle les indigents pour faire fonctionner un mécanisme imaginé par son frère Samuel, encore plus inventif que lui, pour travailler le bois et le métal. « Bentham, dit sir Leslie Stephen, s'était associé à son frère et ils cherchaient une machine à vapeur. Soudain, l'idée leur vint d'employer des prisonniers au lieu de vapeur. » C'était en 1794; le plan du Panoptique de Bentham, grâce auquel les prisons peuvent être dessinées de façon à être surveillées à peu de frais et efficacement, existait depuis quelques années; il décida alors de l'appliquer à son usine où travaillaient des prisonniers; la place des prisonniers devait être prise par les pauvres. Bientôt, l'affaire personnelle des frères Bentham se fondit en un plan général pour résoudre l'ensemble de la question sociale. La décision des magistrats de Speenhamland, la proposition faite par Whitbread d'un salaire minimal, le projet de loi de Pitt, qui circulait dans des cercles privés, pour réformer la loi sur les pauvres, faisaient du paupérisme un thème d'actualité chez les hommes d'État. Bentham, dont les critiques au projet de loi de Pitt avaient, supposait-on, provoqué le retrait de celui-

ci, se mit sur les rangs dans les *Annals* d'Arthur Young avec des propositions personnelles élaborées (1797). Ses *Industry-Houses*, sur le plan du Panoptique – cinq étages sur douze secteurs –, pour l'exploitation du travail des pauvres assistés, devaient être dirigées par un conseil d'administration central établi dans la capitale et prenant pour modèle le conseil d'administration de la Banque d'Angleterre, tous les membres qui possédaient des parts valant cinq ou dix livres ayant une voix. Un texte publié peu d'années plus tard disait : « (1) Une seule autorité doit être investie de la charge d'administrer les organismes pour les pauvres dans tout le sud de l'Angleterre, et une seule fondation chargée des dépenses... (2) Cette autorité sera celle d'une Société par actions portant un nom tel que Compagnie nationale de charité¹. » On ne devait pas construire moins de deux cent cinquante *Industry-Houses* avec environ cinq cent mille pensionnaires. Le plan était accompagné d'une analyse détaillée des différentes catégories de chômeurs, dans laquelle Bentham anticipait de plus d'un siècle les résultats d'autres chercheurs dans ce domaine. Son esprit classificateur donnait la meilleure preuve de ses capacités pour le réalisme. Il distinguait : les « travailleurs sans place », qui ont été récemment renvoyés d'un travail, de ceux qui ne pouvaient trouver d'emploi à cause d'une « stagnation accidentelle » ; il distinguait la « stagnation périodique » des travailleurs saisonniers des « travailleurs neutralisés devenus superflus par l'invention des machines », ou, dans des termes encore plus modernes, des personnes en chômage technique ; un dernier groupe consistait en « main-d'œuvre démobolisée », autre catégorie moderne mise en avant à l'époque de Bentham par la guerre contre la France. La catégorie la plus significative est cependant celle de la « stagnation accidentelle » mentionnée plus haut, qui ne comprenait pas seulement les artisans et les artistes exerçant des métiers « qui dépendent de la mode », mais encore le groupe bien plus important de ceux qui sont au chômage « lors d'une suspension générale des manufactures ». Le plan de Bentham revenait à niveler le cycle des affaires par la commercialisation du chômage à une échelle gigantesque, rien de moins.

Robert Owen réédita en 1819 les plans de Bellers qui dataient de plus de cent vingt ans, pour instaurer des *Colleges*

1. J. BENTHAM, *Pauper Management*, 1^{re} édition, 1797. [En français : *Esquisse d'un ouvrage en faveur des pauvres*, Paris, Agasse, an X. (N. d. T.)]

of *Industry*. Le dénuement sporadique avait maintenant pris les proportions d'un torrent de misère. Ses *Villages of Union* différaient principalement de ceux de Bellers en ce qu'ils étaient plus grands, comportant mille deux cents personnes sur autant d'acres de terrain (480 ha). Le comité qui appelait à souscrire à ce plan extrêmement expérimental pour résoudre le problème du chômage comptait un David Ricardo parmi ses membres, et ce n'était pas le moindre des experts ! Mais aucun souscripteur ne se présenta. Un peu plus tard, on tourna en ridicule le Français Charles Fourier, parce qu'il attendait jour après jour le commanditaire qui ferait des investissements dans son plan de Phalanstère, fondé sur des idées très comparables à celles que patronnait l'un des plus grands experts financiers du temps. Et la firme de Robert Owen à New Lanark – avec Jeremy Bentham comme bailleur de fonds – n'est-elle pas devenue célèbre dans le monde entier grâce au succès financier de son projet philanthropique ? Il n'y avait pas encore d'opinion toute faite sur la pauvreté, ni de manière bien acceptée de tirer profit des pauvres.

Owen reprit à Bellers l'idée des bons de travail et l'appliqua en 1832 à son Équitable Banque d'Échange du Travail (*National Equitable Labor Exchange*) ; elle échoua. Le principe, très proche, de l'autosuffisance économique des classes laborieuses – c'était aussi une idée de Bellers – était derrière le célèbre mouvement de la *Trades-Union* des deux années suivantes. La *Trades-Union* était une association générale de tous les métiers, quels qu'ils fussent, sans excepter les petits maîtres-ouvriers, avec le vague dessein d'en faire le corps de la société, dans une seule manifestation pacifique. Qui aurait pu croire que c'était l'embryon de toutes les tentatives violentes de Grand Syndicat Unique (*One Big Union*) des cent années à venir ? On peut à peine distinguer syndicalisme, capitalisme, socialisme et anarchisme dans leurs plans pour les pauvres. La Banque d'Échange de Proudhon, premier haut fait pratique de l'anarchisme philosophique en 1848, a été, pour l'essentiel, un rejeton de l'expérience d'Owen. Marx, le socialiste d'État, a attaqué avec aigreur les idées de Proudhon et, désormais, c'est à l'État qu'on fera appel pour fournir les capitaux nécessaires à ce type de projets collectivistes, parmi lesquels ceux de Louis Blanc et de Lassalle sont passés à l'histoire.

Pourquoi n'arrivait-on pas à tirer de l'argent des indigents ?

La raison en était économique, et il n'y avait pas grand mystère. Elle avait été fournie près de cent cinquante ans auparavant par Daniel Defoe dont le pamphlet, publié en 1704, bloqua la discussion amorcée par Bellers et Locke. Defoe insistait sur le fait que si les pauvres étaient secourus, ils ne voudraient pas travailler pour un salaire, et que si on les mettait au travail pour fabriquer des marchandises dans des institutions publiques, cela ne ferait que créer plus de chômage dans les manufactures privées. Son pamphlet portait un titre diabolique : *Donner des aumônes, ce n'est pas faire la charité, et employer les pauvres, c'est faire tort à la nation* (*Giving Alms no Charity and employing the Poor a Grievance to the Nation*); il fut suivi par la fable burlesque, plus célèbre, du docteur Mandeville sur les abeilles raffinées dont la communauté n'est prospère que parce qu'elle encourage la vanité et l'envie, le vice et le gaspillage. Mais, alors que le facétieux docteur se plaisait à un paradoxe superficiel, le pamphlétaire avait touché les éléments fondamentaux de la nouvelle économie politique. Son essai fut vite oublié en dehors des cercles de la « basse politique », ainsi qu'on appelait au XVIII^e siècle les problèmes du maintien de l'ordre, tandis que le paradoxe assez léger de Mandeville excitait des esprits de la qualité d'un Berkeley, d'un Hume et d'un Smith. Évidemment, dans la première moitié du XVIII^e siècle, la richesse mobilière était toujours une question de morale, alors que ce n'était pas encore le cas pour la pauvreté. Les classes puritaines étaient choquées par les formes féodales de gaspillage manifeste que leur conscience condamnait comme du luxe et du vice, tandis qu'elles avaient dû, non sans répugnance, reconnaître avec les abeilles de Mandeville que le commerce et l'artisanat déclinaient rapidement sans ces maux. Par la suite, ces riches marchands devaient se rassurer quant à la moralité des affaires : les nouvelles manufactures de coton ne pourvoaient plus du tout à l'ostentation des oisifs, mais à des besoins quotidiens monotones et il se créa des formes subtiles de gaspillage qui prétendaient être moins manifestes tout en s'arrangeant pour être encore plus inutiles que les anciennes. La satire de Defoe sur les dangers que l'on court en secourant les pauvres n'était pas assez topique pour pénétrer des consciences préoccupées des dangers moraux de la richesse; la Révolution industrielle n'était pas encore là. Et pourtant, à sa manière, le paradoxe de Defoe était une prévision des perplexités à venir : « Donner l'aumône, ce n'est pas faire la charité » – car, en supprimant

l'aiguillon de la faim, on entrave la production et on crée purement et simplement la famine; « employer les pauvres, c'est faire tort à la nation » – car, en créant des emplois publics, on ne fait qu'augmenter la surabondance de biens sur le marché et on hâte la ruine des négociants privés. Entre le quaker John Bellers et le journaliste opportuniste Daniel Defoe, entre le saint et le cynique, quelque part vers le début du XVIII^e siècle, ont été soulevées les questions auxquelles, en deux siècles et plus de travail et de réflexion, d'espérances et de souffrances, on allait, non sans peine, apporter des solutions.

Or, à l'époque de Speenhamland, la vraie nature du paupérisme est encore cachée à l'esprit des hommes. Il y a encore un accord complet pour penser qu'il est désirable que la population soit nombreuse, aussi nombreuse que possible, puisque la puissance de l'État consiste en hommes. On s'accorde aussi sans difficulté sur les avantages du travail à bon marché, puisque c'est seulement ainsi que les manufactures peuvent être florissantes. En outre, sans les pauvres, où trouver des équipages pour les navires et des soldats pour faire la guerre? On se demande cependant si le paupérisme n'est pas un mal, après tout. En tout cas, pourquoi les indigents ne seraient-ils pas utilisés aussi profitablement pour l'intérêt public qu'ils le sont de manière évidente pour l'intérêt privé? On ne peut donner aucune réponse convaincante à ces questions. Defoe est tombé par hasard sur la vérité que, soixante-dix ans plus tard, Adam Smith peut, ou non, avoir comprise : le système de marché ne s'est pas encore développé, et l'on ne voit donc pas sa faiblesse intrinsèque. Ni la richesse nouvelle ni la pauvreté nouvelle ne sont encore tout à fait compréhensibles.

Ce qui montre que la question est encore dans son état de chrysalide, c'est la convergence étonnante entre les projets qui reflètent des esprits aussi différents que celui de Bellers le quaker, celui d'Owen l'athée et celui de Bentham l'utilitariste. Owen, socialiste, croit ardemment à l'égalité des hommes et à leurs droits innés; alors que Bentham méprise l'égalitarisme, se moque des droits de l'homme et penche lourdement vers le laissez-faire. Et pourtant les « parallélogrammes » d'Owen ressemblent si étroitement aux *Industry-Houses* de Bentham qu'on pourrait imaginer qu'elles ont été sa seule inspiration avant de se rappeler ce qu'il doit à Bellers. Ces hommes sont tous les trois convaincus qu'une organisation convenable du travail des chômeurs doit produire un surplus que Bellers, l'humanitariste,

espère utiliser principalement pour soulager d'autres miséreux; Bentham, l'utilitariste libéral, veut le transférer aux actionnaires; Owen, le socialiste, souhaite le rendre aux chômeurs eux-mêmes. Mais, alors que leurs différences révèlent simplement les signes presque imperceptibles des clivages futurs, leurs illusions communes montrent la même conception radicalement erronée de la nature du paupérisme dans l'économie de marché à l'état naissant. Ce qui compte plus que toutes les autres différences entre eux, c'est que, dans l'intervalle de temps qui les sépare, le nombre des pauvres s'est accru de manière continue : en 1696, au moment où écrivait Bellers, le montant total des impôts locaux approchait quatre cent mille livres; en 1796, quand Bentham attaqua le projet de loi de Pitt, il doit avoir dépassé les deux millions; en 1818, au moment des débuts de Robert Owen, il n'était pas loin de huit millions. Pendant les cent vingt ans qui séparent Bellers d'Owen, la population a peut-être triplé, mais les impôts locaux ont augmenté vingt fois. Le paupérisme est devenu une menace. Mais son sens n'est encore clair pour personne.

